L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 29 JUILLET 1877. 50me Année.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 29 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Par H. Stern & Co., dans leurs salles d'encan bottes, souliers et brodequins.

La grève et ses conséquences.

Les nouvelles reçues de toutes les parties du pays, indiquent que les récoltes seront abondantes et si les grévistes avaient eu un peu de patience, les chemins avaient en bientôt de quoi remplir de fer auraient en bientôt de quoi remplir leurs wagons vides et la situation des compagnies se serait améliorée, ce qui eût autorisé les employés à demander, avec quelque chance de succès, le rétablissement des anciens taux de salaires.

La grève n'a pas empêché les récoltes de pousser, et une fois coupées, elles devront être transportées aux marchés qui en ont besoin. Mais alors se présentera une difficulté.

Sous la pression formidable des grangeons ou associations de fermiers, les tarifs de transport ont été abaissés une première fois, et ensuite, comme la diminution de recettes provenant de cette réduction écourtait ou annulait les profits des compagnies, celles-ci ont cherché à accaparer les affaires en abaissant encore les tarifs. La concurrence a été poussée si loin que la ruine s'en est suivie pour beaucoup de lignes. Les réductions progressives des salaires n'ont pas suffi à combler le déficit et elles ont amené la crise actuelle.

Supposons que les grévistes se soumettent avec l'espoir d'une augmentation ultérieure, ou concluent un compromis et que la circulation des trains se rétablisse partout, le problème ne sera pas résolu pour cela.

Les compagnies auront intérêt à s'entendre pour revenir à des tarifs raisonnables, c'est-à-dire beaucoup plus élevés que les tarifs actuels. Pour certaines marchandises, cela n'aura qu'un médiocre inconvénient, mais il n'en sera pas de même pour le fret lourd et surtout pour les produits agricoles.

Une partie du commerce de transport que la multiplicité et la rivalité des lignes de chemins de fer avaient détourné des voies fluviales, reviendra forcément aux bateaux à vapeur. Ainsi, l'élévation des tarifs des chemins de fer aura pour conséquence une diminution des produits à transporter, et les compagnies auront à la fois moins de fret et moins de travail à donner. Toute solution du différend qui a surgi entre elles et leurs employés ne saurait donc être que provisoire. La crise n'aura pas seulement causé d'immenses dommages aux compagnies, elle aura pour résultat de leur enlever une partie de leurs revenus.

Les grévistes n'avaient pas prévu cela, mais les grands potentats des chemins de fer eussent dû le prévoir et leur intérêt était de faire des sacrifices pour l'éviter. Ce ne sont ni les actionnaires, ni les créanciers de ces chemins de fer que nous plaignons. Ils n'ont été guidés que par l'égoïsme le plus étroit et ils ont soulevé tout à-la-fois contre eux et les fermiers producteurs et les 40,000 employés de leurs lignes. Mais nous plaignons ceux-ci qui ont souffert d'un système irrationnel et d'une concurrence poussée aux dernières limites, et qui souffriront encore de la situation nouvelle qui va surgir de la crise.

Un des princes de la finance, Vanderbilt, a peint en quelques mots, la condition des chemins de fer qui couvrent de leur réseau ensemble la région qui s'étend du Mississipi à l'Atlantique et des grands lacs du Nord à la rivière Ohio ; " Il y a, a-t-il dit, cinq lignes principales (trunk lines) et il n'y a pas assez d'affaires pour deux." Quant aux embranchements et aux lignes transversales ou intermédiaires, ils sont innombrables.

La plupart de ces lignes sont grevées de dettes énormes, dont les intérêts constituent des fardeaux qui absorbent le plus clair des revenus.

Pour rétablir un état de choses normal, il faudrait supprimer beaucoup de lignes inutiles ou improductives, et faire changer les autres de mains par ventes forcées, de façon à ce que les nouveaux propriétaires n'ayant plus à servir que les intérêts d'un capital raisonnable, puissent exploiter leur chemin avec succès, sans être obligés de réduire leurs employés à la famine. Mais on comprend que ces deux solutions ne sont du goût ni des actionnaires, ni des créanciers, qui cherchent à prolonger l'existence des lignes où ils ont des intérêts, dans l'espérance que les autres lignes tomberont et leur laisseront la place libre. De là des coalitions et des luttes de rivalité qui, loin d'améliorer la situation des chemins de fer, n'ont fait que l'empirer.

Au milieu de cette guerre acharnée que se sont livrée les capitaux engagés dans les chemins de fer, le travail s'est trouvé écrasé. La grève, dégénérant, malheureusement, en émeute et en tentative de révolution sociale, n'a pas amélioré la situation des grévistes et elle a empiré celle des compagnies. Mais elle a servi à appeler l'attention du peuple américain tout entier sur le redoutable problème du prolétariat industriel. Nous espérons que l'alarme jetée par ces événements d'une nature si nouvelle, ne créeront pas dans le cercle des intérêts, une réaction uniquement préoccupée de répression, mais que le bon sens du peuple américain lui fera sentir la nécessité de chercher une solution pacifique et satisfaisante à la question du travail.

Selon nous, cette solution toute naturelle se trouve dans l'immense étendue de terres qui restent encore disponibles sur ce continent et qui n'attendent que des bras et des capitaux. Aux sociétés d'immigrations doivent succéder les sociétés de colonisation à l'intérieur. Elles seront les soupapes de sûreté, qui en déversant dans l'agriculture le trop plein du travail industriel, préserveront la société américaine d'explosions périodiques du genre de celle qui vient de frapper la république américaine de stupeur et d'un effroi patriotique.

LES ORATEURS COMMUNISTES A ST. LOUIS.—Nous avons dit qu'un des orateurs émeutiers à St. Louis demandait la suppression des chemins de fer et des manufactures. Un autre orateur considère comme des martyrs les cruels assassins de la société des Molly Maguires, voici un curieux extrait de son discours:

La liberté américaine est un mensonge! Jamais il n'y a eu un pareil servage depuis la création de l'homme, et les ouvriers américains sont méprisables et avilis pour ne pas se soulever dans leur puissance, mais ils n'ont ni l'intelligence ni le courage de s'émanciper par le scrutin. La liberté américaine est un faux nom, quand onze mineurs sont lancés dans l'éternité pour avoir essayé de se protéger eux et leurs familles contre la famine. (Bruyantes cris d'approbation.) Même à ce moment les fils télégraphiques transmettent la nouvelle de massacres d'ouvriers qui essaient de se protéger contre le capital.

Tout le secret est dans ce qu'on a appelé les droits de "liberté individuelle" et de "propriété individuelle," mensonges qui ont tenu les hommes abattus pendant des siècles. Le capital a foulé aux pieds et violé la Constitution et il ramène le travail en servage. Il faut que les ouvriers combattent ou meurent. (Bruyantes cris d'approbation.) Le sang des malheureux mineurs de la Pennsylvanie et celui des ouvriers de Pittsburg et de Baltimore crie haut pour la liberté industrielle et il faut que nous l'ayons. Il faut que le travail soit libre quand toutes les villes et tous les villages devraient être détruits.

Les émeutiers de Saint-Louis ont une singulière manière d'entendre la liberté du travail, c'est de faire fermer de force tous les ateliers et d'empêcher les ouvriers et les ouvrières de travailler.

Les chars *verts* de la compagnie du Rail-Road d'Orléans vont directement au Fair Grounds en partant de la Statue de Clay.

—Madame X....., en ce moment en villégiature sur la côte normande, vient en aide à une pauvre femme de l'endroit, mais en lui recommandant bien de n'en rien dire.

—Oh! soyez tranquille, ma chère dame. Y a peut-être plus fin que moi dans le pays; mais n'y a pas plus caché!

Athénée Louisianais.

Le nouveau cotonnier.—Plantes carnivores.—La poésie dans l'Histoire, etc.

L'Athénée louisianais s'est occupé, dans sa dernière séance, d'une découverte très importante pour notre agriculture. Il s'agit du nouveau cotonnier signalé au congrès international de Botanique et d'Agriculture d'Amsterdam, par M. Delchevalerie du Caire. C'est un arbrisseau ressemblant à notre gombo lévi. Le tronc est élevé, les branches courtes et serrées, de sorte que la plante a besoin de peu d'espace. Elle atteint neuf pieds de hauteur; elle est parsemée de boutons sortant de la tige; on dit que la première plante découverte en contenait soixante-dix.

Le nouveau coton, commercialement parlant, est de bonne apparence, et de qualité tout à fait égale à celle du coton ordinaire d'Egypte. Le produit est considérable, au point qu'un *feddam* de terrain planté de cette espèce donnerait au moins dix quintaux de coton—contre deux et demi à trois quintaux, rendement moyen de l'ancienne plante.

La découverte de ce nouveau cotonnier est assez curieuse. Un copiste, habitant le Delta supérieur, à un endroit nommé *Berket el Sab* (Puits du lion), station du chemin de fer du Caire, dans la province de Menouf, remarqua, pendant l'automne de 1873, dans un champ de cotonniers une plante différente des autres. Il cueillit les boutons, enleva la graine et la sema secrètement sur une portion de terre isolée. Il continua ses essais pendant trois années, et aujourd'hui il y a près de 3 à 400 ardebs de coton en cet endroit, c'est-à-dire de 73,200 à 97,600 livres, en chiffres ronds.

La nouvelle plante se nomme le *Coton de Kassia* ou de *Gombo*. On en vend la graine dans les marchés publics de l'*Egypte*. L'Athénée louisianais ayant été agrégé à la grande société d'Acclimatation de France, nous pouvons espérer qu'il en recevra des graines du nouveau cotonnier.

A la même séance, la société a écouté la lecture d'un rapport complet et très intéressant sur les plantes dites carnivores, par M. le Dr. Dupaquier.

Nous croyons savoir qu'à sa prochaine réunion, l'Athénée entendra la lecture d'un travail dû à la plume d'un des membres les plus distingués de la presse francolouisianaise. Le titre de cette dissertation suffit pour donner une idée de l'importance et de l'attrait du sujet choisi par l'auteur. *De la poésie dans l'Histoire, et de quelques problèmes sociaux modernes.*

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation extraordinaire que doit donner après-demain mardi à l'Opéra, l'Association dramatique orléanaise, mérite à tous égards d'obtenir le concours actif de la population du second district. La recette de cette soirée est destinée à contribuer à l'équipement de la quatrième compagnie du régiment d'artillerie d'Orléans, capitaine P. O. Peyroux. Le second district n'a pas d'organisation militaire en uniforme et c'est là une lacune qu'il importe de combler au plus vite, car les milices en uniforme ont plus de prestige et font une meilleure effet que des milices de civil—ceci soit dit sans oublier les services éminents rendus par les volontaires patriotes de 1874 et 1877, qui n'avaient pas d'uniformes.

La représentation est donnée par l'Association dramatique orléanaise avec le concours obligeant de Mlle Louise Dorel et de Mmes Cado et Rossi, artistes de l'Alcazar. Le spectacle se composera du grand drame populaire en 5 actes, mêlé de chant, *La Grâce de Dieu*.

On trouvera le prix des places dans l'annonce.

Nous sommes priés d'annoncer que par suite du concours donné à cette représentation par plusieurs des dames artistes de l'Alcazar, la représentation qui devait avoir lieu à cet établissement le mardi a été renvoyée au lendemain.

JARDINS DE CARROLLTON.—Il sera donné les lundi, mardi et mercredi, 20, 21 et 22 août, dans les jardins de Carrollton, une grande fête militaire et civique pour le bénéfice des associations de l'artillerie de Washington. A cette occasion, le "Club Upide," composé entièrement de membres des associations, dégnisés en minstrels, présentera aux amis des associations, des scènes variées, des farces, etc. On chantera des chansons sénégambiennes et on exécutera des danses de vaudou et autres. On y verra des tableaux militaires, des scènes de bivouac et chaque soirée se terminera par des danses. C'est là une fête extraordinaire dont les détails sont exposés dans une annonce à laquelle nous référons nos lecteurs.

SOIRÉE MILITAIRE.—La compagnie C du second régiment de milice de la Louisiane doit donner, le samedi 4 août, au Pavillon du Nouveau Lac, une grande soirée dansante militaire.

TOURNÉE PASTORALE.—Nous lisons dans le *Propagateur Catholique*:

Jeudi dernier, Monseigneur est parti pour Grand Coteau où il a dû donner la confirmation, le sous-diacre, au couvent du Sacré-Cœur. Hier, vendredi, il a dû faire la même cérémonie au collége des Jésuites, et demain, dimanche, dans l'église de la paroisse.

On sait que c'est le 31 que tombe la fête de St. Ignace. Monseigneur y présidera probablement au collége la cérémonie entourré d'un pontificat clérical; nous savons que nombre des prêtres des environs doivent profiter de la circonstance pour aller présenter leurs hommages à leur Père bien-aimé; chacun d'eux, suivant la façon généreuse dont les Pères Jésuites savent exercer l'hospitalité.

Nous croyons que Monseigneur partira le 2 août pour Carencro, où il administrera le sacrement de confirmation dans la nouvelle église du Père Guillot, et il pense être le dimanche 5, au Pont Breaux.

LE BAZAR DE JEANNERETTE.—Nous recevons la lettre suivante :

Jeannerette, 27 juillet 1877.

Mr. l'Editeur,

Le Comité Catholique des Dames de Jeannerette se croit obligé de vous offrir ses remerciements pour avoir publié, à sa prière, l'annonce de son Bazar du 21 et du 22 de ce mois, et aurait l'honneur de pouvoir remercier, à l'aide de votre journal les négociants de la Nile-Orléans auxquels il s'est adressé, de la générosité avec laquelle ils ont répondu à son appel, et les habitants d'Iberie et de Ste-Marie, de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à son invitation ; par à son jugement, le Bazar a eu un véritable succès.

Ce succès ne doit pas, néanmoins, empêcher les personnes qui sont en faveur d'une église à Jeannerette d'envoyer à M. Ernest Druilhet, président du comité, tout ce que leur dévouement peut leur dicter. Les listes de souscription étant ouvertes jusqu'au 10 du mois prochain.

Agréez, etc.,

MME J. H. GAY,
Secrétaire du Comité Catholique des Dames de Jeannerette.

LE DIMANCHE c'est le jour du repos pour l'ouvrier ; c'est le seul moment où il peut se réjouir au sein de sa famille, pendant toute une journée ; c'est alors qu'il songe à satisfaire aux besoins de ses enfants. "Que pourrais-je bien leur acheter?" se demande-t-il. Après un moment de réflexion, il dit à sa femme :

—Nous sortons avec les enfants.

—Et où allons-nous?

—Il y a longtemps que je veux les voir bien chasser, et, pour me satisfaire en tous points, je vais les conduire à l'ETOILE ROUGE.

—C'est une très bonne idée que tu as là ; seulement, je crains fort que ce soit fermé aujourd'hui.

—Je te demande pardon, mon choux, cet établissement est ouvert jusqu'à midi, le dimanche.

PLUMES EN ACIER.—M. A. W. Hyatt, marchand de fournitures de bureau, No 38 rue du Camp, reçoit du Nord des plumes faites expressément pour sa maison et qui sont connues sous le nom de : "The genl. F. N. Ogden expert writer." Ces plumes, ni trop molles ni trop dures, sont excellentes et seront, nous en sommes sûrs, fort recherchées dans les bureaux et les administrations. Etant dorées elles s'oxident difficilement et sont de bonne durée.

OCCASION EXCEPTIONNELLE.—Il se présente pour les habitués de la maison A. Schwartz & Fils, une occasion vraiment exceptionnelle et que nul ne devrait laisser échapper, de conclure d'excellents marchés. Cette maison annonce, comme on le verra plus loin, qu'elle vient de déballer une quantité infinie de marchandises sèches de tout genres, et signale plus particulièrement à l'attention du public des articles de deuil, de la bonneterie et des lisons victoria comme devant être vendus cette semaine à des prix d'une modicité extrême.

CHAMPAGNE KRUG & CO.—La maison A Rochereau & Co., vient de recevoir par le Steamer Alice, de Liverpool, du Champagne de Krug & Co., de Reims, en paniers de grandes, demis et quarts de bouteilles.

PIANOS, MUSIQUE ET INSTRUMENTS.—Nous appelons l'attention toute spéciale des acheteurs de la ville et de la campagne sur l'annonce de M. Louis Grunewald. Grâce à ses agences et à son immense assortiment, cette maison peut offrir autant d'avantages et de facilités à ses clients qu'aucune autre maison des Etats-Unis. Les marchands de la campagne recevront sur demande des listes de prix.

PIANOS PLEYELET AUTRES.—La maison Grunewald, de la Nouvelle-Orléans, ayant la seule agence dans les Etats du Nord, de la maison Pleyel, Wolff & Co. peut livrer les pianos de la célèbre marque Pleyel aux conditions les plus avantageuses, et avec des facilités de crédit. On trouvera aussi dans les vastes magasins de M. L. Grunewald, rue Baronne, de grands assortiments des meilleurs pianos et orgues de facteurs américains et européens, un choix considérable de tous les instrumen t et articles de musique.

Les chars *rouges* de la compagnie du Rail-Road d'Orléans partant du Marché Français, et les *verts* et les *bleus* de la Statue de Clay se rendent au Fair Grounds.

INSTITUTION D'AQUIN.—Cette institution, dirigée par Mlle H. Fitzgerald, est une des plus anciennes et des plus florissantes de la Nile-Orléans. L'ensemble, confié à des professeurs d'un mérite supérieur, comprend toutes les branches d'une éducation complète. Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce insérée plus loin.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Parmi les nombreux voyageurs partis hier soir par le chemin de Mobile nous remarquons les noms suivants :

Gén. Devins et famille, pour Chicago via Louisville ; L. L. Barry et sa femme et George Barry pour le Canada, via Chicago et St. Louis. La famille de W. A. Violett et Mme Thos. L. Clarke pour New York via Cincinnati et Washington ; Mme Sulpher pour Louisville ; Mme S. J. Humphries, Mlle Humphries et J. A. Humphries, pour Sewnee, Tenn. M. Scooler et E. Rankin pour Point à Clear ; F. E. Hastings, pour Jacksonville ; Charles Gambey pour Boston ; colonel C. P. Atmore pour Louisville, major Sam. Parker pour la même destination ; D. F. Hugen et famille pour les Sources de la Virginie.

Les capitaines F. A. Blanx, Jo. Holmes et J. H. Kouns, partent ce dimanche soir, par la voie rapide de Mobile pour Cincinnati.

Partis hier soir par la route de Jackson : O. J. Goodrick, J. N. Beadles, Saml Kahn, Numa Delsap, E. C. Davidson pour New York, Saml. Hart Helm Jr., et Carlos de la Bguera, de Mexico, pour l'Europe, via New York. Mme J. Dunn pour Cincinnati, H. H. Cummings et John Mowery pour Monroe, E. Meyers Jr., pour Cairo, juge A. G. Brice, juge Don A. Pardee et famille, Frank C. Cleveland et Geo. M. Coughlin pour les chûtes du Niagara, Thos. Hunnewell pour St. Louis.

Partant ce soir par la même route : J. B. Lallande avec sept personnes, et Peter Laboulase et huit personnes, pour les chûtes du Niagara.

Le Monument de Lee.

Le voyer de ville a remis à l'administrateur Diamond un plan du monument qui doit être élevé à la mémoire du général Lee. A la prochaine séance du Conseil de ville, le maire Wiltz soumettra à la considération du Conseil l'homme qui, dans la nuit du 20 juillet, poignarda et blessa mortellement Murphy, sur sa galerie ou sur les marches de son escalier, au coin des rues Huitième et Dryades.

Le nègre Davis.

Ce nègre, en 1874, sur la rive droite du Mississippi, près du canal de la Compagnie, viola une femme blanche qu'il assomma ensuite avec un bâton dont il laissa le croyant mortel, au pied de la levée du côté de l'eau. Mais elle fut relevée par des étrangers qui la ramenèrent chez elle où elle vécut encore deux jours. Elle put faire sa déclaration et accusa le nègre Auguste Davis de l'avoir outragée et ensuite d'avoir attenté à sa vie avec un bâton. On chercha le nègre en vain. Il s'était soigneusement caché et ce n'est que sans après, il a été arrêté et il attend maintenant en prison qu'on le juge.

La guerre des marchés.

Le juge Monroe, de la Troisième Cour de District, a accordé à un certain nombre de pétitionnaires, faisant des affaires dans les divers marchés de la ville, un writ de mandamus, ordonnant à Charles Cavaroc, administrateur du commerce, d'exposer, mardi 7 août, les raisons pour lesquelles les clauses de l'acte No 31 de 1877, sur les marchés particuliers ne seraient pas exécutées. Les plaignants demandent la fermeture des marchés particuliers conformément à cette loi.

Eclade.

Une dame du nom de Sophie Schmidt, en traversant hier, la rue de la Levée, à l'intersection de la rue Ste-Anne, a été renversée par un véhicule appartenant à M. Jos. Machisca et conduit par Henri Salibo. Transportée à la pharmacie de M. Lladé, rue de Chartres, entre du Maine et Ste-Anne, Mme Schmidt a été examinée et ses blessures, l'une à la tête et l'autre à la hanche, ont été pansées. Salibo, le conducteur, a été immédiatement mis en état d'arrestation.

Mis sous arrêt.

John Gallagher a été arrêté, hier soir, vers neuf heures, en sa résidence, sur un affidavit fait contre lui, devant la Cour de police du premier district, par une nommée madame Labourniau qui l'accuse d'avoir blessé grièvement M. Labourniau, fils, Henry Labourniau, avec une brique, le 15 de ce mois. L'état du blessé au lieu de s'améliorer semble au contraire s'aggraver, de sorte que la plainte a été mise à cette heure.

Arrestations.

Edouard Coleman et D. Hilliard ont été arrêtés et logés à la station centrale hier, sur l'accusation d'être des individus d'un caractère dangereux et suspects. Henry Thomas pour avoir proféré des menaces de mort contre Isaak Frazers, a été également écroué dans la même prison.

Cadavre trouvé.

Le cadavre d'un individu inconnu, vêtu d'une chemise d'indienne, d'un pantalon et d'un paletot de jean, a été trouvé flottant dans le fleuve, hier, à deux heures de l'après-midi.

Le coroner en a été avisé.

Le jeu indien.

La partie de raquettes restée inachevée samedi de la semaine dernière, a été reprise hier, mais n'a pas obtenu un meilleur résultat que le premier jour ; chacun des côtés faisant une pelotte, pour nous servir de l'expression consacrée. L'anxiété de la foule pendant un magnifique drapeau—est telle des deux côtés, qu'il est fort possible que la partie se prolonge encore longtemps, sinon *ad infinitum*.

Grande Sortie.

Nous apprenons que le 12 août, les Francs-tireurs d'Orléans feront leur première sortie pour aller faire baptiser leurs drapeaux à la Cathédrale St-Louis après la messe. Sa Grâce Mgr. l'Archevêque parchè donnera sa bénédiction. Les Francs-tireurs avec leurs uniformes qui viennent de la maison bien connue de Lazarre, feront, nous n'en doutons pas, une bonne figure.

Les officiers de la compagnie sont :

Capt. Armand Selle,
1er Lieut. Alexis Dumestre,
2d Lieut. Bernard Maylie,
Orderly Sergint L. Grégoire.
Lieut. d'Américain, porteur du drapeau
Sergt. Français
Sergt. Sylvain Chanfran, porteur du drapeau Louisianais.

Conseil Exécutif Central de l'Union des Coopérateurs et Coopérables.

Dans la dernière séance du conseil de cette Union, présidée par le Dr. C. H. Tébault, le comité du canal de Lafayette a rapporté, par l'organe de M. W. H. Harrison, que, vu l'importance de la question, il considérait qu'il était de son devoir, avant d'émettre son opinion, d'aller examiner personnellement la ligne projetée du canal. Il demande en conséquence un délai qui lui est accordé.

Le Dr W. E. Brickell a annoncé que le comité qu'il présida à nommé par M. Chaffe, avait eu communication relative au chemin de fer de la Nouvelle-Orléans au Texas, mais que cette communication est restée jusqu'à présent sans réponse.

Quant au fonds Sickles, le docteur a dit que le comité s'était rendu auprès du maire par intérim, qui avait promis de fournir un exposé écrit de l'administration et de l'état du fonds Sickle jusqu'à présent, mais qu'au lieu du rapport promis, on lui avait remis une liasse de papiers et de documents qui requerra un examen fort long avant qu'un rapport complet puisse en être présenté. La sonde du comité d'enquête paraît avoir touché un point sensible dans l'anatomie officielle des Portes de la cité.

Le Dr. Tébault déclare lui-même avoir appris qu'il était allé voir de son côté le maire par intérim, comptant recevoir de lui un rapport ; compter, mais à son désappointement, le papier n'était pas sorti du cabinet du maire Wiltz qui avait nommé le sénateur Kelly pour fournir les remèdes demandés par les malades pauvres de la ville sur le produit du fonds Sickle ; que depuis la reçu de la ville pour remèdes fournis, la somme de $5,400 ; que la ville lui doit pour 1876, la somme de $1,500 et depuis la réquisitions non réglée, pour 1877 s'élevant à $900, ce qui fait un total de $8,800, dû sur le fonds ; que ce fonds dépassant $25,000 a été placé en bons à prime qui pour le moment du moins suspendent entièrement l'action du fonds de secours. Sur la question de savoir si l'on pouvait attendre de la quelque ressource, il a été répondu "rien" ce qui veut dire quand le sort favorisera le fonds, que les indigents malades attendront et se passeront de remèdes.

M. Harris a lu une lettre reçue de E. S. Bigelow, de la Californie, qui demande des renseignements sur notre système de taxation. M. Harris, secrétaire de l'Union, a été chargé de transmettre ces informations.

Le Dr Tébault a prononcé alors sur la situation financière de la ville un discours qui dérange un peu les calculs de nos autorités municipales, et qui n'en est pas moins fondé en fait et en chiffres.

Etre en dette, c'est être esclave, a dit le président de l'Union des propriétaires et des contribuables. Nul homme endetté ne peut être qu'il est libre. Il faut qu'il travaille pour un autre et tant qu'il doit, il ne peut songer à gagner une fortune pour lui-même. Sous le plan des bons à prime, tout homme, toute femme et tout enfant, est chargé d'une hypothèque dans ses affaires, dans ses biens et dans son travail pour 50 ans. Cinquante ans font trois générations.

Sous le système des bons à prime, la ville en 1876 a excédé de $169,212.54 toutes ses recettes possibles. Cela veut-dire que pour cette année que la ville aurait collecté jusqu'au dernier cent de ce qui était dû pour cette année, elle aurait été encore par $169,212.54, au dessous de ses obligations.

Mais il n'en est pas tout à fait ainsi, car les collections aient été complètes. Par conséquent le déficit est de $699,854.00. Alors que deviendrons-nous, a dit M. Tébault, sous un système financier aussi inouï?

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est la complaisance apparente de cette ville à caresser le dettes illégales, tandis qu'elle manifeste une inexplicable aversion pour ses dettes légitimes, ses dettes reconnues comme incontestables et qui sont inconstestées. C'est comme qui dirait un enfant repoussant ses propres enfants et choyant les fautes illégitimes d'une étrangère.

Ainsi les intérêts que la ville ne paye pas, bien qu'ils soient sacrés, s'accumulent. Elle ne les tient guère regardans son budget et cependant il faudra les payer une année ou l'autre, et pour l'année 1876, ils constituent avec les taxes qui n'ont pas été recouvrées et qui certainement ne le seront qu'en partie, ce qu'en partie faible. un excédent de $1,019,312 54. Cette somme sera la dette faite en 1876. Il n'est donc pas vrai de dire que la dette diminue, au contraire, elle augmente